

chitectes pour la préparation de plans, à l'effet de faire disparaître toutes les traverses à niveau du Grand-Tronc—113. Rapport au Conseil—157

COMMISSION SPECIALE *re* conduits souterrains, assemblées—713, 718, 970, 999, 1081, 1111, 1130, 1255. Sa composition—85, 109.

CONDUITS SOUTERRAINS—43, 173, 234, 378, 380, 726, 831, 999, 1062, 1122, 1255. Nomination d'ingénieurs pour étude préparatoire—109, 585, 718, 722. Rapport préliminaire des ingénieurs—999 à 1007. Appendice, extrait du rapport des ingénieurs des conduits souterrains de la ville de Baltimore—1007 à 1010. Règlement ordonnant l'enfouissement de tous les fils, excepté ceux de Trolley, ville de Baltimore—1010. Règlement pourvoyant à ce que des données soient fournies à la commission des services électriques par les différentes compagnies ayant des poteaux et des fils aériens dans la ville de Baltimore—1010. Attitude de la "Montreal, Light, Heat & Power Co."—1011. Intentions de la "Montreal Electric Light Co."—1012. Bell Telephone Co. demande la permission de poser des conduits souterrains—655, 1081. Permission accordée—1255. Crédits pour la commission spéciale des conduits souterrains—1082, 1112. Rapport de la commission spéciale des conduits souterrains recommandant d'accorder à la Bell Telephone Co. de poser des conduits souterrains—1122. Conditions de la permission accordée au Bell Telephone Co.—1255. La Chambre de Commerce du District de Montréal recommandant l'enfouissement de tous les fils électriques—1256.

CONDUITS SOUTERRAINS—Demande de poser des conduits souterrains—1256. Règlement pourvoyant à la nomination d'ingénieurs des conduits souterrains—377, 549. Texte du règlement No 377—596.

COMPAGNIE D'ASSURANCE contre le feu. Règlement à l'effet de leur faire payer leur part contributoire au coût du maintien du Bureau des Commissaires des Incendies—511.

COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER des Comtés du Sud—43, 512. Demande de pénétrer en ville—85. Règlement à cet effet—158, 210, 512. Discussion du règlement—512. Deuxième lecture—581. Adoption—583. Avis public du règlement 376—587. Texte du règlement—591 et suivantes. Contrat—657.

CONSEIL MUNICIPAL. Assemblée—24, 42, 59, 82, 106, 155, 207, 241, 258, 273, 311, 334, 337, 377, 393, 432, 474, 507, 511, 542, 548, 578, 583, 612, 655, 683, 718, 744, 785, 800, 861, 869, 892, 926, 939, 986, 991, 1038, 1044, 1068, 1093, 1119, 1130, 1151, 1176, 1181, 1203, 1208, 1233, 1248, 1273, 1301, 1329.

CONSTABLE G. J. SHEA. Expression de sympathie—259. Moyens de pourvoir aux besoins de la veuve et des orphelins des employés municipaux morts dans l'accomplissement régulier de leurs devoirs—259

CONVENTIONS de Paris. Moyens de combattre l'incendie. Le chef-adjoint Tremblay et M. Chaussé délégué de Vienne. Sécurité des bâtisses, les mêmes délégués—307. De St-Paul (Minn.) Surintendants des Parcs—780. Annuelle des municipalités américaines à Omaha—886, 892.

CREME A LA GLACE—787.

CRIME A MONTREAL (Le)—Protestation de l'éch. L.-A. Lapointe et du Conseil contre les déclarations de l'Hon. secrétaire d'Etat, accusant l'administration de la Ville de Montréal—83. Réponse de l'Hon. R.-W. Scott, secrétaire d'Etat, à la résolution du Conseil municipal en date du 2 mars—97, 107. Le Père Caramello donne son témoignage contre la nonchalance de la police à réprimer le port d'armes illégal—98. Nombre de licences accordées à Montréal—98. Remarques de l'échevin Lapointe en réponse à l'Hon. M. Scott—99. Etat comparatif des débits de boissons alcooliques dans les provinces de Québec et Ontario—100.

D

DALLES. Dalles de pierre—193, 194, 232, 341. Dalles de traverses—369. Offre de les fabriquer pour la Ville—371, et ailleurs. Voir Voirie, Finances, Conseil Municipal, assemblées.

DEPOTOIRS. Ferme Fletcher—466. Parc LaFontaine—466.

DEPOTS REMBOURSES: 3, 4, 5, 30, 44, 64, 110, 129, 152, 197, 198, 231, 233, 297, 372, 375, 494, 506, 529, 537, 572, 604, 650, 736, 808, 842, 933, 975, 1032, 1083, 1101, 1128,

1156, 1267 et ailleurs. Voir assemblées des Commissions et Conseil Municipal.

DUPLEIX (Comité). Invite le maire de la Ville de Montréal à les représenter à la célébration du Troisième centenaire de Québec par Champlain—432.

E

ECHEVINS. Noms et portraits des échevins du Conseil 1908 et 1910—11, 13, 15, 17. Réduction du nombre des échevins—939, 1038.

ECOLES (Commission des) Catholiques—41, 545. Protestantes—41, 543.

ECOLES industrielles—40, 43. Protection contre le feu—309. Voir Inspection médicale.

ECURIE de S. Carsley Co.—61, 79, 306, 313, 550. Permis d'ériger—345, 426, 474, 510, 615. Opinions du département en loi sur l'érection des écuries—314. Voir assemblées Voirie.

EDIFICES PUBLICS—433, 549, 617; règlement *re* édifices—511.

EDIFICES RELIGIEUX exempts de la taxe—291.

EGOUTS DANS LES RUES: 161, 162, 217, 314, 369, 398, 434, 443, 499, 532, 554, 570, 587, 666, 750, 752, 760, 789, 813, 846, 898, 899, 916, 952, 1023, 1049, 1084, 1103, 1165, 1166, 1239, 1310, 1335. Egout défectueux rue Ete-Catherine, 64. Drainage des égouts de Ville Saint-Louis dans ceux de Montréal—493, 602. Machine à nettoyer les égouts—604. Crédits—344, 369, 737, et ailleurs. Voir Voirie et Conseil Municipal, assemblées. Contrats—231, 532. Soumissions—230, 547, 867, 922, voir Voirie, Finances, assemblées. Pompe de la rue Saint-Rémi—30. Répartition du coût d'un égout collecteur 49. Construction d'un égout dans la rue Bercy, opinion légale—120. Extension de la conduite d'eau principale rue Amherst en face de l'école protestante—228. Permission à la commission du Port de poser une conduite d'eau sur la jetée Bickerdyke—405. Droit de la Cité de forcer la Montreal Water and Power Company de remplacer ses tuyaux en cas d'insuffisance de ces derniers—560. Droit de la Cité de déterminer la dimension des tuyaux à eau à être posés dans ses limites par la "Montreal Water & Power Co."—670. Egout auxiliaire du quartier Saint-Denis—344, 369, 372, 475, 494. Egout auxiliaire rue de Montigny—344, 369, 475. Amity—1183, 1184, 1239, 1310. Aylwin—899, 467, 726, 867, 880, 922. Bercy—65, 443, 120, 370, 466, 344, 434. Balmoral—554, 413, 530, 478, 508. Bishop—1335. Chestnut—398, 519, 587. Cartier—1165, voir rue Gain. Du Collège—1103, 977, 1084. Charlevoix—898, 782, 867. Chapleau—1183, 1239, 1310. Chemin de la Côte St-Paul—398, 519, 587. Dagenais—398, 519, 587. Davidson—1184, 1239, 1310, 1157. Dufresne—737, 1184, 1239. Dufferin—394, 412, 476, 494, 571, 580, 846, 866, 898, 916, 952, 1049. Ruelle Dufresne—760, 789, 813. Avenue De Lorimier—344, 475, 494, 752, 764. DeMontigny—369, 494, 571, 696, 725, 580. Avenue Emma—760, 789, 813. Elm—916, 952, 1049, 532. Fullum—1184, 1239, 1310. Gain—1184, 1239, 1310, 1085, 1100. Gilford—65, 162, 916, 952, 1049, 153. Square George Etienne Cartier—65, 153, 161, 173, 230, 532, 572, 720. Avenue Laurier—398, 519, 597. Lemoine—760, 789, 813. Lencoir—434, 443, 297, 466. Masson—916, 952, 1049, 532, 867. Milton—760, 789, 813. Montgomery—916, 952, 1049. Napoléon—398, 519, 587. Oxenden, 217, 270. Avenue Papineau—398, 519, 587, 846, 510. Notre-Dame—1023. Rocsaire—898, 782, 866. Sébastopol—916, 952, 1049. Sherbrooke—1165, 554, 916, 952, 1049, 369, 460, 532, 547, 637, 649, 859, 1085, 1101, 1128, 544. Sheppard—1184, 1239, 1310. Saint-Ambroise—750, 725, 720. Saint-Germain—916, 952, 1049. Saint-Jérôme—916, 952, 1049. Saint-André—752, 639, 696, 725, 615, 720. Sainte-Marie—398, 519, 587. Stadacona—637, 649, 344, 508. Saint-Luc—760, 789, 813. Saint-Paul—398, 519, 587. St-Rémi—398, 519, 587. Tupper—1166, 1101, 1128, 1243.—Valois—554, 256, 370, 530, 637, 649, 344, 478, 508. Wurttele—916, 952, 1049, 532. Quatrième avenue—725, 720. Cinquième avenue—65, 217, 269, 696. Sixième avenue—554, 752, 413, 530, 696, 726, 764, 436, 478, 720. Septième avenue—916, 952, 1049, 532. Huitième avenue—916, 952, 1049, 532. Neuvième avenue—916, 952, 1049, 532. Troisième avenue—1103. Première avenue—899, 846, 922. Rue Duquette—366. Rue